



PROCÈS-VERBAL

Séance régulière conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau
tenue le **mercredi 4 octobre 2023 à 18 h 30** à la bibliothèque de l'école

Présences :

Parents

- Isabelle Bolduc
- Jonathan Gaudreault-Néron
- Daniel Guay
- Claudette Jean (s)
- Isabelle Lavallée (s)
- Andréanne Lavoie
- Brigitte Lavoie
- Marisol Michaud
- Hélène Thivierge
- Isabelle Tremblay

Représentants des élèves

- Olivia Giroux
- Sandrine Lizotte

Personnel professionnel :

- Isabelle Tremblay
- Chloé Girard (s)

Personnel de soutien

- Samuel Guay
- Julie Thibeault (s)

Enseignants

- Stéphane Côté
- Julie Dion
- Éric Maltais
- Marie Roy
- Karine Simard (s)
- Frédérique Tremblay
- Gabriel Turcotte

Assistants à la rencontre

- Martin Morasse, directeur
- Marianne Tremblay, gest. admin.
- Julie Thibeault, secrétaire

(s) : Substitut

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

L'ouverture de la séance est faite par monsieur Martin Morasse à 18 h 31.
Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. Présentation des membres du conseil d'établissement

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 23-24-001

CONSIDÉRANT que monsieur Martin Morasse a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 4 octobre 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué par courrier électronique aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Côté, et résolu :

QUE soit adopté l'ordre du jour avec l'ajout du point suivant :

- Point 12 : Budget prévisionnel d'opération 2023-2024 (adoption).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. Élection des officiers

4.1. Élection de la présidence

CÉ 23-24-002

Monsieur Martin Morasse explique le rôle du président ou de la présidente.

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président ainsi que son remplaçant parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du Centre de services scolaire de Charlevoix ;

CONSIDÉRANT que la direction d'école a vérifié l'intérêt de chaque représentant des parents à occuper l'un ou l'autre des postes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Thivierge et résolu **À L'UNANIMITÉ** de nommer madame Isabelle Bolduc à titre de présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2023-2024 pour un mandat d'un an.

4.2. Élection d'un substitut à la présidence

CÉ 23-24-003

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Bolduc et résolu **À L'UNANIMITÉ** de nommer madame Hélène Thivierge à titre de substitut à la présidence du conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau pour l'année scolaire 2023-2024.

4.3. Élection d'une ou d'un secrétaire

CÉ 23-24-004

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean de nommer madame Julie Thibeault à titre de secrétaire de séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. Période de questions du public

Aucun public.

6. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

CÉ 23-24-005

Ce document ayant été transmis préalablement par courrier électronique, une dispense de lecture du procès-verbal est demandée par monsieur Martin Morasse.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Turcotte et **RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 13 juin 2023 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

7. Suivi au procès-verbal du 13 juin 2023

Aucun suivi.

8. Dépôt des règles de régie interne et dénonciation d'intérêt (adoption)

CÉ 23-24-006

La direction dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Ce document a été acheminé préalablement par courriel à tous les membres.

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école secondaire du Plateau doit établir ses règles de régie interne ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay (conseillère d'orientation) d'adopter les règles de régie interne 2023-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Formulaire de dénonciation d'intérêt

Conformément à l'article 70 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui stipule que tout membre d'un conseil d'établissement doit dénoncer, par écrit, toute situation qui risque de le mettre en conflit d'intérêts;

La direction demande à tous les membres de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de remettre ledit formulaire à la secrétaire.

9. Représentantes des élèves

9.1. Activité d'Halloween

CÉ 23-24-007

Les représentantes des élèves proposent une activité d'Halloween le 31 octobre. Les festivités auront lieu sur l'heure du dîner et à la 4^e période (de 10h35 à 16h05) lors de laquelle les élèves seraient libérés de leurs cours. Les élèves de 1^{re} secondaire et d'arrimage pourront visiter la maison hantée en avant-midi selon un horaire préétabli. Le déguisement serait permis toute la journée.

IL EST PROPOSÉ par Sandrine Lizotte et **APPUYÉ** par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron d'**APPROUVER** l'activité d'Halloween comme présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.



9.2. Journées civiles

CÉ 23-24-008

Les représentantes des élèves demandent l'accord du Conseil au sujet d'un ajout de journées civiles (sans uniforme) variant entre 1 par mois ou 1 par cycle. Elles précisent les raisons qui les motivent à faire cette demande notamment les nombreuses demandes de la part des élèves lors de la tournée de classes en début d'année.

Plusieurs membres donnent leur point de vue sur l'obligation du port de l'uniforme et sur la pertinence de faire une étude à ce sujet ou de former un comité pour se pencher sur cette question.

Il faut prendre en considération que les journées civiles sont additionnelles aux journées thématiques.

Il est convenu de demander aux représentantes des élèves de déposer, lors de la prochaine séance, une proposition plus précise des journées civiles prévues selon le calendrier scolaire. D'ici la prochaine séance du conseil d'établissement du 21 novembre, le Conseil donne son accord pour la tenue d'une journée en civile. Il s'agira d'un test pour savoir si les élèves respectent les consignes vestimentaires. Les membres du personnel seront sondés pour savoir si les élèves ont bien respecté les consignes lors de cette journée.

IL EST PROPOSÉ par Sandrine Lizotte d'**APPROUVER** une journée civile d'ici le 21 novembre ;

DE MANDATER la direction pour mettre en place un comité consultatif au sujet de l'uniforme scolaire;

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

10.

Calendrier des séances ordinaires 2023-2024 (adoption)

CÉ 23-24-009

Un projet de calendrier comportant 6 séances régulières a été transmis préalablement à tous les membres afin qu'ils puissent vérifier leurs disponibilités respectives.

Les dates retenues pour les séances ordinaires sont les suivantes :

- 21 novembre 2023 ;
- 16 janvier 2024 ;
- 27 février 2024 ;
- 30 avril 2024 ;
- 4 juin 2024.

CONSIDÉRANT que l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit établir son calendrier de séance prévoyant au moins cinq (5) séances;



CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des séances publiques du conseil d'administration du Centre de services scolaire permettant ainsi aux membres y siégeant de se présenter à nos séances du Conseil;

CONSIDÉRANT que les propositions de dates de séances tiennent compte des rencontres des comités de parents, de vérification, de gouvernance et d'éthique et consultatif de transport scolaire permettant ainsi à nos représentants d'y assister sans compromettre leur participation à nos travaux et éventuellement, notre quorum;

CONSIDÉRANT que ce calendrier ne comprend que les séances ordinaires publiques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gabriel Turcotte d'**ADOPTER** le calendrier des séances ordinaires 2023-2024, tel que décidé par les membres et de mandater monsieur le Directeur pour qu'une copie bien présentée du calendrier des séances ordinaires du conseil d'établissement 2023-2024 soit publiée sur le site Internet de l'école et qu'une copie soit envoyée à la secrétaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Charlevoix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

11.

CÉ 23-24-010

Coût des concentrations (approbation)

Madame Marianne Tremblay, gestionnaire administrative, expose les montants chargés pour les différentes concentrations. À noter qu'une subvention gouvernementale jusqu'à la hauteur de 300 \$ par élève inscrit dans un parcours de concentration sera soustraite des montants.

Les frais chargés aux parents pour les différents programmes de concentration sont les suivants :

- Soccer : 205 \$;
- Volleyball : 100 \$;
- Cheerleading : 275 \$;
- Ski-golf-curling: 810 \$;
- Hockey : 745\$;
- Arts : 80 \$;
- Musique : 0 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron d'**APPROUVER** les coûts des concentrations pour l'année scolaire 2023-2024

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

12. **Budget prévisionnel d'opération 2023-2024 (adoption)**

CÉ 23-24-011

Madame Marianne Tremblay fait la présentation du budget d'opération 2023-2024. Monsieur Morasse met de l'avant, à l'aide d'un graphique, que 52 % des dépenses sont en lien avec le service à l'élève.

Le total des revenus comprenant le budget d'opération de base (168 403 \$), les mesures EHDAA (274 427 \$), les mesures particulières (663 745\$) et les autres allocations (15 350 \$) s'élève à 1 121 925 \$.

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène Thivierge **et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** d'ADOPTER le budget d'opération de l'établissement 2023-2024 comme présenté ;

13. Délégation de pouvoir à la direction d'école (approbation)

CÉ 23-24-012

CONSIDÉRANT qu'il arrive que des activités, des projets ou des campagnes de financement ne puissent être approuvés au conseil d'établissement en raison du court délai entre la date de réalisation de ceux-ci et le calendrier des séances ordinaires ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Maltais que le conseil d'établissement délègue son pouvoir à la direction de l'école pour accepter ou refuser les propositions d'activités, de projets ou de financement dont la réalisation est prévue avant la prochaine séance au calendrier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

14. Projets de voyages et de campagnes de financement

14.1. Spectacle d'un humoriste au profit des finissants et de First Robotique

CÉ 23-24-013

- Spectacle de l'humoriste Jean-Claude Gélinas
- Responsables : Christine Martel et Caroline Maltais
- Au profit du bal des finissants
- Le 7 décembre 2023 à 20 h à l'auditorium
- Prix du billet : 40 \$
- Nombre de billets : 285

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean d'APPROUVER le spectacle d'humour pour financer le bal des finissants et First robotique.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

14.2. Festival des Harmonies

CÉ 23-24-014

- À Sherbrooke
- Responsable : Karine Simard
- Élèves de l'harmonie
- Du 17 au 20 mai 2024
- Défrayer en partie par le budget harmonie et le budget parascolaire
- Frais d'environ 60 \$ chargés aux parents pour les repas



IL EST PROPOSÉ par monsieur Samuel Guay d'APPROUVER la sortie au Festival des harmonies à Sherbrooke comme présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

14.3.

CÉ 23-24-015

Voyage à New York

- 52 élèves de 5e secondaire
- Accompagnateurs : Mélanie Gagnon, Julie Thibeault, Olivier Tremblay et Jérôme Tremblay
- Option 1 : Du 25 au 28 avril 2024 (absence 1 journée)
- Option 2 : Du 3 au 6 mai 2024 (absence 2 journées)
- Coût approximatif : 635 \$/élève
- Campagne de financement : Vente de chocolat et de café Charlevoisien

IL EST PROPOSÉ par madame Claudette Jean d'APPROUVER le voyage à New York 2023.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

15. Projets de sorties et d'activités (information et approbation)

15.1. Sortie avec les élèves du parrainage au Camp Le Manoir (information)

- Sortie pour les parrains et marraines
- 7 septembre 2023 (déjà eu lieu)
- Responsables : Alice Côté et Isabelle Simard
- Budget parrainage

15.2. Boot Camp au Camp Le Manoir avec les élèves de 1^{re} secondaire (information)

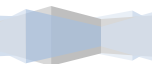
- 18 septembre 2023 (déjà eu lieu)
- Responsables : Guillaume Lespérance
- Budget Culture à l'école

15.3. Tournois de golf interscolaire (information)

- 27 septembre (déjà eu lieu), 5 et 11 octobre 2023
- La Malbaie, Beauce et Thetford Mines
- Responsables : Pascal Girard et Alice Côté

15.4. Sorties géologiques à Cap-à-l'Aigle pour les élèves de 2^e secondaire (information)

- Septembre et octobre 2023
- Responsables : Cindy Tremblay et Marie-Andrée Villeneuve-Savard
- Budget culture à l'école
- Aucuns frais chargés aux parents



15.5.

CÉ 23-24-016

Interprétation de l'hymne national aux Remparts de Québec (approbation)

- 2 février 2024
- Responsable : Karine Simard
- Élèves de l'harmonie
- Transport payé par le budget parascolaire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gabriel Turcotte d'**APPROUVER** la sortie aux Remparts de Québec le 2 février 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.6.

CÉ 23-24-017

Sortie à Québec pour la classe d'appoint et de FPT (approbation)

- Le 19 octobre 2023
- Départ à 9 h 30 et retour prévu à 17 h
- Responsables : Lise Lapointe et Émilie Sullivan
- Élèves des classes d'appoint et de FPT
- Budget Culture à l'école
- Aucuns frais chargés aux parents

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Tremblay, conseillère d'orientation, d'**APPROUVER** la sortie à Québec du 19 octobre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

15.7.

CÉ 23-24-018

Visite chez Suspension Simard et du Centre de démonstrations en sciences physiques du Cégep Garneau (approbation)

- 11 octobre 2023
- Départ à 9h20 et retour à 17h
- Élèves inscrits en chimie et physique de 5^e secondaire
- Responsables : Nathalie Lapointe et Gilles Duguay
- Budget-école

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gaudreault-Néron d'**APPROUVER** la sortie à Québec du 19 octobre 2023.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

16. Sujets d'information

16.1.

Présidence

Aucun sujet.



16.2. Direction

16.2.1. Présentation des services complémentaires au secondaire

Monsieur Martin Morasse fait la présentation du document provenant des services éducatifs du Centre de services scolaire de Charlevoix intitulé Services complémentaire au secondaire.

16.3. Comité de parents

Aucune rencontre de ce comité n'a eu lieu.

16.4. Personnel enseignant

Aucun sujet.

16.5. Personnel de soutien

Aucun sujet.

16.6. Personnel professionnel

Le Salon des études s'est tenu le 27 septembre dernier et a permis aux élèves de 4^e et de 5^e secondaire ainsi que ceux des classes de FPT, FMS et TEC d'explorer différents programmes de formations provenant d'une trentaine d'écoles.

Madame Isabelle Tremblay expose la situation actuelle au niveau des bris de services à notre école. En orthopédagogie, en raison d'un congé de maternité, une orthopédagogue est absente depuis le début de l'année. Son retour est prévu le 24 octobre prochain. Du côté de la psychoéducation, une ressource est également manquante pour le 2^e cycle en raison d'un congé maladie ce qui fait que seules les urgences sont traitées pour le moment. Elle ajoute qu'il n'y a plus de service de psychologue dans notre école provenant du CIUSSS.

17. Sujets divers

Aucun sujet.

18. Levée de la séance à 20 h 11

Tous les sujets ayant été traités, il est proposé par madame Claudette Jean, et **RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Isabelle Bolduc
Présidente

Martin Morasse
Directeur

CÉ 22-23-019

